

La vie des associations



ASJN Football



Merci à coach Daniel et à l'ASJN de nous avoir fait rêver en atteignant le 5ème tour de Coupe de France contre Saint-Emilion, un niveau au-dessus du nôtre !. Défaite 1 à 0 avec comme toujours la détermination et l'abnégation, comme qualités qui ont permis de porter haut l'image de nos communes. Lors du 3ème tour du Challenge des Réserves, notre équipe 3 s'est qualifiée en battant Seilhac 2 : 5 à 0. Dans leurs championnats respectifs : l'équipe 1 a joué 4 matchs : 1 victoire et 3 nuls, elle occupe la 6ème place de sa poule ; l'équipe 2 a réalisé 4 matchs : 2 victoires, 1 nul et 1 défaite, elle est 3ème de sa poule ; l'équipe 3 a joué 2 matchs : 2 victoires, elle est 1ère de sa poule.

Voici les matchs au stade du Puy Blanc, à Noailles, de novembre : Venez nombreux !!!

. Équipe 1 : 18/11 à 15h00 contre Thenon ; 02/12 à 15h00 contre Limoges Landouge

. Équipe 2 : 03/11 : à 20h00 contre Laguenne / Sainte-Fortunade ; 10/11 : à 20h00 contre Argentat 2 ; 24/11 à 19h00 contre Ussac

. Équipe 3 : 11/11 : à 15h00 contre Larche 3 ; 02/12 : à 13h15 contre Cornil 3.

Comité des fêtes

Activité Yoga le lundi de 16h45 à 18h00 ou 20h00 à 21h15 salle des activités de Jugeals-Nazareth. Inscription 120 € pour l'année. Il reste quelques places à la séance de 20h00. Renseignements au: 05 55 85 98 28.

Réveillon de la Saint Sylvestre : Lundi 31 décembre 21h00, Salle Jean Moulin à Jugeals-Nazareth. Participation 79€ sur réservation, avant le 15 Décembre. Renseignements et inscriptions au 05 87 43 92 90. Au menu : Apéritif Soupe de Champagne, jus de fruits, toast, crème de potimarron aux châtaignes, profiterole au foie gras et son chutney de mangue, brochette de St-Jacques, gambas sauce Nantua, granité ou glace et liqueur de verveine, grenadin de veau sauce morilles, écrasée de pommes de terre à l'huile d'olives, poêlée de légumes anciens, duo de fromages et salade fraîcheur, choux pralinés cœur coulant caramel beurre salé craquelin, vins et café compris.

La vie du village

Nouvelle entreprise de plomberie

Mohamed BELRHALI, a ouvert sa propre entreprise à Jugeals-Nazareth depuis le 1er septembre, qui porte le nom de **Corrèze Chauffage** : installation, dépannage et entretien. Avec une expérience riche de 20 ans dans ce domaine, il a été, toujours salarié en plomberie chauffage, et il a souhaité voler de ses propres ailes et ouvrir son entreprise.

L'artisan est titulaire d'un Brevet Professionnel génie climatique, il intervient chez les particuliers, pour tous les travaux : installation, dépannage, entretien de chaudière (gaz et fioul), énergie renouvelable (pompe à chaleur), rénovation de salle de bains (plomberie et sanitaire) et tous les dépannages de la vie quotidienne. Il intervient du lundi au samedi de 8 h à 19 h, sans interruption et, il se déplace dans un rayon de 50 kms. Coordonnées : Corrèze Chauffage, 1 Impasse du Goth, Les Grèches - 19500 JUGEALS NAZARETH - Tél. 06 29 42 23 30 ou 05 55 22 33 90 ; courriel : correzechauffage@gmail.com

Messes et prières

Une messe de la Toussaint se déroulera le 1er Novembre à 9h30 à l'église de Turenne. Concernant les temps de prières, ceux-ci auront lieu le 1er Novembre à 15h30 au cimetière de Jugeals et à 16h15 au cimetière de Nazareth.

Horaires mairie

En raison des congés annuels ainsi que du jeudi 1er Novembre 2018 férié, la mairie sera fermée : Vendredi 2 Novembre toute la journée. Lundi 29 Novembre à partir de 16h45. Pas de permanence d'adjoint le samedi 3 Novembre. Le reste des horaires reste inchangé. En cas d'urgence, contacter M. Bagnol au 06 45 12 48 74.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site : www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Permanence d'un élu le samedi de 9h30 à 11h30 (sauf été).

Cantine : 05 55 85 97 96

Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT

Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56

Mob. 06 80 02 04 00

Carole NEGRET

& Stéphanie MARQUES

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98

Maryse IRIGOYEN Montplaisir

Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

Assistante sociale

Nathalie Collet au 0519078131

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 53 54 60 38

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Le Bulletin

Novembre 2018



Le mot du Maire

Je me dois de vous informer d'une situation quelque peu perturbée, quant au fonctionnement de notre conseil municipal. Avant de vous rendre compte des faits, je dois souligner que notre équipe municipale élue depuis 2014 a tenu ses engagements en terme d'investissements travaux, mais aussi concernant la maintenance voirie, bâtiments, etc.. A ce titre je tiens à remercier les élus qui ont œuvré à mes côtés pour la collectivité avec désintéressement personnel, dans le seul but de l'intérêt général. Je n'oublie pas nos agents communaux sans lesquels rien ne serait possible.

Depuis quelques mois vous avez pu remarquer, au travers des comptes rendus des conseils municipaux, que subsistait une certaine tension entre le maire et quelques élus. Je conçois parfaitement qu'il puisse y avoir divergence sur certains sujets, projets ou travaux à réaliser. Lorsqu'il y a désaccords, il faut que cela se manifeste par une attitude constructive et non polémique. Je veux bien reconnaître ma part d'erreur ou de maladresse involontaire, par contre, je ne supporte pas et n'accepte pas toute forme d'agressivité, de chantage et de pression à mon égard, de qui que ce soit. Ces désordres m'ont conduit récemment à retirer les délégations à l'un de mes adjoints, celles-ci seront réattribuées à un autre adjoint déjà en fonction. C'est une décision conforme au Code Général des Collectivités Territoriales, mais qui est cependant difficile à prendre. J'ai utilisé ce droit qui m'est donné par la loi à contre cœur, pour faire perdurer la bonne administration de notre collectivité.

Des achats et des travaux vont être réalisés très rapidement s'ils sont approuvés majoritairement au prochain conseil municipal. Il s'agit de l'acquisition d'une cureuse de fossé, de la continuité de la mise aux normes de la protection incendie, avec l'installation de 4 poteaux incendie, dont les emplacements pourraient être : Puy Chaussidoux, La Lune, La Vapaudie et La Brande. Certains quartiers ne sont pas dotés de canalisation suffisante pour recevoir ce type d'équipement. Des études et devis doivent être réalisés pour des citernes. Des devis sont en cours pour la mise en accessibilité des accès mairie et école dotés d'une place de parking pour mobilité réduite..

A ce jour, mon souhait le plus cher est que nous puissions réaliser tous nos projets en cour, notamment le City-Stade, mais aussi je pense aux premiers travaux de sécurisation du foncier que nous venons d'acquérir à la famille Delsol-Roussie. Il est évident, bien sûr, qu'il restera beaucoup à faire, avec malheureusement des contraintes budgétaires du fait de la baisse des dotations et subventions des réformes fiscales et du désengagement de l'état.

Puis enfin, à la fin de ce mandat, je dois vous dire que si les conditions n'étaient pas réunies pour que je conduise à nouveau une liste de rassemblement pour l'intérêt général de notre commune, alors ce serait avec beaucoup de regrets que je m'effacerais.

Le Maire, Gérard BAGNOL



Deux dates à retenir :

- 11 novembre 2018 à 11h commémoration du centenaire de l'armistice de 1918



- 25 novembre 2018 à midi repas du CCAS pour les aînés